

Le Groupe SCOPELEC poursuit sa politique QHSE avec un programme inédit et innovant autour des forêts locales & en soutenant les plantations au bord du Canal du Midi

- **Volonté d'agir sur le territoire pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre qui ne peuvent être ni évitées, ni réduites.**
- **Programme ALSEIDE mené pour la première fois en France : une solution inédite et innovante autour des forêts locales.**
- **Préserver le patrimoine naturel et architectural exceptionnel, chef d'œuvre de génie civil et symbole d'un art d'aménagement à la française unique au monde, le Canal du Midi abrite de nombreux trésors issus de trois siècles d'histoire.**

Scopelec s'engage pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre et préserver la biodiversité locale

Après avoir implanté un rucher sur le site de son siège social en 2014, Scopelec témoigne une nouvelle fois de sa volonté d'agir sur le territoire pour compenser ses émissions de gaz à effet de serre.

L'entreprise a retenu une solution inédite et innovante pour préserver les forêts locales, à l'initiative du consortium ALSEIDE composé de Biocenys, du Conservatoire des Espaces Naturels Midi-Pyrénées, de l'école d'ingénieurs de Purpan, If et Taoma.

Le programme ALSEIDE se décline autour de 2 axes :

- Scopelec stocke ses émissions, sur des parcelles cadastrales certifiées, dans des forêts privées qui sont prises en gestion par le consortium. Ces forêts deviennent alors une ressource pour valoriser le territoire (création filière bois, sentiers de promenades, ...),
- Scopelec contribue à créer des réservoirs de biodiversité en abondant à un fonds spécifique visant à acquérir de vieux massifs très riches en biodiversité. Ceux-ci sont ensuite cédés gracieusement au fonds inaliénable du Conservatoire des Espaces Naturels.

Cette solution est particulièrement innovante car c'est la première fois que sont conciliés, dans une gestion globale, toutes les approches : sylviculture, biodiversité, stockage carbone, valorisation de la démarche. Les forêts pilotes se trouvent en Midi-Pyrénées avant que l'action ne soit déployée dans toutes les régions de France.

Grâce à la solution ALSEIDE, Scopelec a une nouvelle opportunité d'agir concrètement sur la protection du territoire. L'entreprise définit au préalable un nombre de tonnes équivalent CO₂ qu'elle souhaite compenser, en s'appuyant sur les précédents bilans carbonés réalisés, traduit en un montant forfaitaire dont elle devra s'acquitter auprès du consortium pour participer au projet.

« Labellisés ISO 26000, nous sommes engagés dans une démarche RSE depuis plus de 2 ans. Notre bilan carbone souligne que notre source principale d'émissions de CO₂ est notre parc de véhicules. A défaut de pouvoir réduire cet impact inhérent à notre

contexte métier, le projet Alséide nous permet d'y apporter une réponse concrète, pérenne et en accord avec notre volonté d'ancrer nos actions environnement sur le territoire.

Cette année, nous allons ainsi pouvoir compenser 100 tonnes équivalent CO₂ ce qui représente 10 hectares de forêt gérée dont 7 hectares se situent sur la commune de Lilhac (82) en réservoir de bois fantôme, et le reste sur le massif de Giroussens (81) en compensation vieille forêt, soit 5 000 arbres en tout. »

Anthony Carletti, responsable QHSE du Groupe Scopelec

Pourquoi une solution autour de la forêt ?

Les forêts rendent des services essentiels : production de dioxygène, purification de l'atmosphère, maintien des sols, préservation de la ressource en eau, valorisation du paysage, activités récréatives... Elles sont aussi un lieu privilégié d'accueil de la biodiversité et de stockage des émissions carbone.

L'évaluation de l'ensemble des services que la forêt rend, comparé à la valeur de la forêt par rapport à sa seule fonction d'approvisionnement en bois, est multipliée par 5. C'est dire si elle est importante.

La forêt française est étendue, plus de 6 millions d'hectares, mais sa gestion n'est pas optimisée. Parallèlement les vieilles forêts, les plus riches en biodiversité, se raréfient.

La solution ALSEIDE permet à Scopelec de participer à l'amélioration de cette gestion forestière, en respectant les possibilités de productivité bois et en prenant en compte la biodiversité. Par le biais du conventionnement ALSEIDE, des forêts deviennent ainsi des acteurs actifs de l'économie locale.

Scopelec soutient le programme de sauvegarde du Canal du Midi

Inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1996, le canal du Midi est considéré comme le plus grand ouvrage en génie civil du XVII^{ème} siècle, véritable source de développement territorial. Or, ce chef d'œuvre est aujourd'hui menacé par le chancre coloré, un champignon microscopique qui se loge à l'intérieur des platanes qui borde le Canal et parvient à tuer un arbre en seulement 2 à 5 ans.

Une seule solution est connue à ce jour pour endiguer l'épidémie : abattre et brûler les arbres, afin de replanter de nouvelles essences.

Scopelec est implanté non loin du célèbre lac de barrage Saint-Ferréol, principal réservoir pour l'alimentation en eau du Canal du Midi. Très engagée pour la défense du patrimoine local, l'entreprise soutient le programme de replantation.

On dénombre 190 000 arbres aux bords du Canal du Midi. Si l'orme, le frêne, le pin parasol ou le chêne sont présents sur les berges, le platane reste l'essence dominante, en alignement homogène sur 60 % du linéaire.

Ce patrimoine végétal structure l'écosystème et constitue un espace de biodiversité précieux.

À propos du Groupe SCOPELEC

Spécialisée dans la construction d'infrastructures de télécommunications, dans l'installation et la maintenance d'équipements téléphoniques et informatiques, et aussi dans le déploiement et la maintenance de réseaux d'énergie, la société SCOPELEC, créée en 1973 à Revel (Haute-Garonne), a développé, par opérations de croissance, son savoir-faire en réseaux et télécommunications au service des opérateurs, des équipementiers, des entreprises, des collectivités et du grand public.

Avec un chiffre d'affaires de 300 millions d'euros prévu en 2015 et 2500 salariés, l'entreprise implantée en France et dans les Dom-Tom, est un des leaders nationaux dans son domaine via ses filiales Scopelec, Sauge, Setelen, GMS, OSN Sud, DHT, ATDI, ETETP, Gobé, Géoptic et Lanux.

L'offre du Groupe s'articule autour de trois principaux métiers :

- Infracom : études, déploiement et maintenance des réseaux fixes et mobiles, pour les opérateurs et autres gestionnaires d'infrastructures télécoms,
- Syscom : études, déploiement et maintenance d'équipements et systèmes de communication pour les entreprises et les collectivités,
- Energie : études, déploiement et maintenance de réseaux d'énergie, d'équipements électriques pour les syndicats d'électrification, collectivités et entreprises.

Le Groupe SCOPELEC a pour tête de pont la société anonyme coopérative éponyme. Détendue à 65 % par les salariés, elle a été créée sous le statut SCOP (Société Coopérative et Participative). Le principal associé non salarié est SPOT SA, société financière de la Confédération Générale des SCOP. SCOPELEC, société tête du groupe, est organisée en conseil de surveillance et directoire dont le président est depuis 1992, Jean-Luc CANDELON.

Pour plus d'informations : www.groupe-scopelec.com

Renseignement complémentaire, demande d'interview ou de visuel,

Contact Presse
Florence MILLET
06 62 01 77 61
florence@millet-rp.fr